

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**Du Syndicat Le Lac de Vassivière en séance du 1^{er} juillet 2026**

Nombre de voix des 22 membres titulaires	60
Nombre de voix titulaires présents	34
Nombre de voix suppléants présents	1
Nombre de voix pour les pouvoirs	10
Nombre de voix total	45
Date de la convocation	25/06/2026
Certifié exécutoire le	03/07/2026
Date d'affichage	03/07/2026
Envoyé en préfecture le	09/07/2026

CS-54/26

Le Comité Syndical s'est réuni le mercredi premier juillet deux mille vingt-six à neuf heures, en salle de réunion du pôle tourisme du Syndicat à Auphelle 87470 Peyrat le Chateau, sous la présidence de M. JUSTINIEN Rémi.

Monsieur DARBON Alain a été désigné secrétaire de séance.

Membres Titulaires présents avec vote : M. BUYS Anthony (1voix), M. DARBON Alain (5 voix), Mme DEFEMME Catherine (3 voix), M. DELEFOSSE Laurent (1 voix), M. DENIZOU Jean Pierre (1voix), Mme DUBOIS Barbara (1 Voix), M. DURRIEU

Michel (5 voix), M. FERRAND Marc (1 voix), M. JUSTINIEN Rémi (5 voix), M. LAFRIQUE Philippe (5 voix), Mme LAPORTE Martine (1 voix), , Mme NICOUX Renée (3 voix), M. ROUGIER Serge (1 voix), M. SIMONS Benjamin (1 voix)

Membres suppléants présents avec vote : M. PERRIERE Vincent (1 voix)

Membres suppléants présents sans vote : Mme MAZAUD WITTMANN Marie France, M. VERLINDEN Denis, Mme CHABASSIER Emmanuelle

Membres excusés: M. DUMONT ST PRIEST Hubert (1 voix) donne procuration à Mme DUBOIS Barbara, M. LEGER Jean-Luc (1 voix) donne procuration à Benjamin Simons, M. LULEK Michel (1 voix) représenté par M. PERRIERE, Mme MICHON Marie-Hélène (5 voix) donne procuration à M. LAFRIQUE Philippe, Mme SIMONET Valérie (3 voix) donne procuration à Mme DEFEMME Catherine,

Membres absents : M. GUERIN Guillaume (5 voix), Mme LATUS Marion (5 voix), M. PAGES Jean Louis (5 voix)

Délibération CS.54-26: élection des membres de la CDSP (Commission de Délégation des Services Publics)

La Commission de Délégation de Service Public (CDSP) est une instance qui peut être créée au sein des syndicats mixtes ouverts. Elle joue un rôle crucial dans la gestion des services publics.

Elle est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste art L1411-5 du CGCT);

Les articles L. 1411-5 et L. 1411-6 du CGCT précisent le rôle de la CDSP.

Quelle que soit la procédure utilisée, avant la conclusion de tout contrat de concession, la commission :

- dresse la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- émet obligatoirement un avis afin que l'autorité délégante puisse signer la convention de délégation de service public, et le cas échéant, engager des négociations avec un ou plusieurs soumissionnaires.

Lorsqu'un avenant à une convention de service public entraînant une augmentation du montant global supérieur à 5 % est envisagé, la CDSP émet obligatoirement un avis avant toute signature de l'avenant par la personne habilitée à signer la convention de délégation de service public.



La CDSP contribue à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des services publics, en veillant à ce que les besoins des citoyens soient pris en compte dans les décisions prises au sein du syndicat mixte.

Le président après avoir recueilli les candidatures propose d'élire la liste des candidats suivants :

Titulaires : DARBON Alain, DEFEMME Catherine, DUBOIS Barbara, FERRAND Marc, SIMONS Benjamin,

Suppléants : , BUYS Anthony, DENIZOU Jean Pierre, LAFRIQUE Philippe, LAPORTE Martine, WITTMANN Marie France

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, élit à 45 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- La liste des membres de la CDSP suivantes :
Titulaires : DARBON Alain, DEFEMME Catherine, DUBOIS Barbara, FERRAND Marc, SIMONS Benjamin,
Suppléants : BUYS Anthony, DENIZOU Jean Pierre, LAFRIQUE Philippe, LAPORTE Martine, WITTMANN Marie France
- Rappelle que le président du syndicat ou son représentant est membre de fait

Fait à Beaumont du Lac, le 3 juillet 2026

Le Président

Rémi Justinien